

Déclaration de la Plate-forme syndicale de la Grande Région adressée à la Présidence du Sommet intermédiaire du 10 juillet 2007

Les enjeux :

Aujourd'hui, les politiques de développement de la Grande Région doivent prendre en compte l'avenir de sa population et de ses territoires. (plus de 11 millions d'habitants)

L'avenir que nous voulons pour la Grande Région : c'est le plein emploi de qualité, un revenu décent pour tous (actifs ou non actifs), l'accès à une protection sociale, aux services publics, au logement, à la formation et à la culture.

Une des particularités évidente de la Grande Région, c'est une mobilité extrêmement développée.

En effet, notre « Euro région » compte un nombre de plus en plus important de travailleurs frontaliers qui passent la frontière tous les jours et qui convergent principalement vers le Luxembourg en provoquant fatalement un trafic dense et les difficultés de circulation qui en découlent. Il est certain que la Grande Région, au travers d'initiatives innovantes, devra continuer à se pencher sur la problématique du transport en commun et des liaisons transfrontalières par route mais surtout par rail. Elle devra se pencher aussi sur le développement territorial et tenir compte de la création récente de nouveaux centres d'activités, de zonings moins importants, souvent mal desservis au niveau transport en commun.

Au-delà de solutionner le problème de mobilité dans la Grande Région et de réfléchir au développement des zones excentrées de celle-ci, des problèmes sociaux tel que celui du logement sont particulièrement cruciaux. La concentration vers un pôle est une réalité, la décentralisation de l'habitat l'est également.

Enfin dernier phénomène et enjeu c'est la protection sociale des travailleurs qui a commencé à se dégrader dans la Grande Région. En effet, les disparités sociales et fiscales entre les composantes de la Grande Région ont eu pour effet de voir se développer des situations abusives en matière de détachement des travailleurs notamment et une utilisation abusive de travail intérimaire ou de contrats de travail plus avantageux au niveau coût. Ces situations de dumping social ou fiscal, qui ne respectent ni les règles nationales, ni les règles européennes ont instauré une concurrence déloyale entre les entreprises et provoqué des situations précaires pour de nombreux travailleurs.

Notre constat :

À ce jour et après 10 ans d'existence déjà du Comité économique et Social de la Grande Région (CESGR), il n'y a pas d'association des partenaires sociaux à la décision politique de la Grande Région.

Nous vivons au rythme des Sommets politiques, intermédiaires ou de fin de mandat, tous les 12 à 18 mois, ces Sommets ne font que proposer une succession de programmes d'activités culturelles et sportives ; de conférences sur la mobilité, l'emploi, la formation, les territoires de la Grande Région, les programmes européens, mais souvent sans suite.

On peut regretter qu'il n'y ait pas de réel échange d'information sur les déclarations communes du sommet, à quelques différences près entre les présidences de sommets, et s'il y a de temps à autre une prise en compte des travaux du CESGR dans les textes des déclarations, nous n'en voyons pas la mise en œuvre.

Ce qui manque cruellement et les syndicats de la Grande Région le regrettent, c'est une cohérence au niveau politique de ce qui a été réalisé par les précédentes Présidences.

Pour les syndicats de la Grande Région, il n'y pas d'interlocuteur politique Grande Région.

Malgré l'existence de structures dans la Grande Région : le Sommet, l'Observatoire Interrégional de l'Emploi, le CESGR, le réseau des médiateurs, la CPI, ou des autres coopérations entre les Exécutifs régionaux,...il faut bien reconnaître que l'identité de la Grande Région a beaucoup de mal à émerger et c'est sans doute une des raisons pour lesquelles les exécutifs des six régions ont beaucoup de mal à s'inscrire dans un processus politique cohérent pour les vingt prochaines années. Pour une vision à plus long terme.

Les syndicats de la Grande Région, faut-il le rappeler, ont une tradition de collaboration qui remonte à 1976 pour le Conseil syndical interrégional Sarre Lorraine Lux Rhénanie-Palatinat (CSI) et à 1987 pour l'Interrégionale syndicale des trois frontières (IRS).

La Plate-forme syndicale de la Grande Région marque le début d'un renforcement de cette coopération transfrontalière, elle est une structure intersyndicale qui a pour but d'œuvrer en faveur d'un développement économique et social de la Grande Région, dans le progrès social et dans le respect des droits économiques, sociaux et politiques des travailleurs.

Notre revendication :

Notre revendication aujourd'hui pour ce sommet intermédiaire a volontairement un seul thème, elle se réfère aux constats peu positifs, aux résultats faibles obtenus dans la Grande Région, mais aussi au potentiel pourtant très favorable à un développement économique et social durable.

- Nous voulons que le Sommet prenne mieux en compte les revendications et propositions des partenaires sociaux et qu'il prenne les mesures nécessaires pour qu'elles soient mises en œuvre.
- Nous souhaitons avoir un interlocuteur politique, porte-parole de l'ensemble des exécutifs de la Grande Région, qui a de l'ambition pour celle-ci, nous voulons être non seulement écoutés, mais nous voulons également participer et être associés aux projets de développement pour la Grande Région.
- Nous voulons que notre expérience en tant que représentants du monde du travail serve à améliorer l'emploi, la formation et le développement économique et social de la Grande Région.

Par ailleurs nous n'omettrons pas, en fin de mandat de la Présidence wallonne, d'attirer son attention sur tous les sujets d'actualité qui nous préoccupent et nous apporterons notre contribution au Sommet.